



PAYS de
BĒARN

Schéma local de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2023 / 2026



Octobre 2022



SOMMAIRE

05

LE BÉARN : UNE IDENTITÉ SINGULIÈRE

Le Béarn a une histoire économique spécifique qui a permis un positionnement unique en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation

11

UN SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION EN BÉARN POUR RELEVER LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

La capacité d'un territoire à assurer son développement et à améliorer sa compétitivité dépend de l'offre de formations, de la richesse de son appareil de recherche et de la capacité des acteurs à collaborer

20

UN SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION ÉLABORÉ AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DU PAYS DE BÉARN

Un travail conséquent de mise en synergie des acteurs au profit d'une stratégie offensive.

22

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OPERATIONNELLES DU SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Du développement de l'offre de formation post-bac à faire écosystème en matière de recherche-développement-innovation : la coordination et le partenariat sont essentiels

33

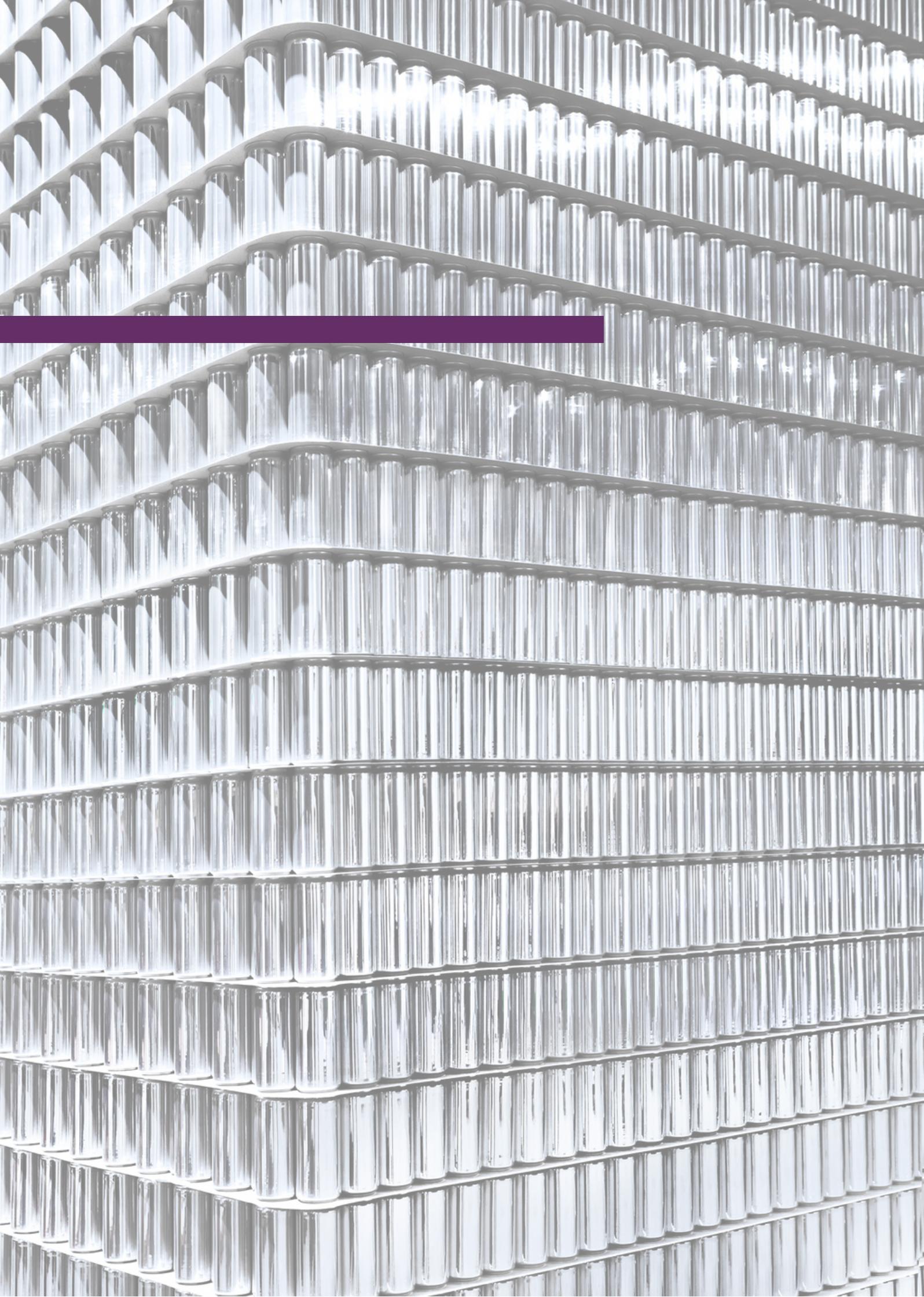
LE PLAN D' ACTIONS

Une déclinaison détaillée des actions à mener entre 2023 et 2026

39

LA GOUVERNANCE

L'implication des partenaires et leur animation est nécessaire à la réussite du schéma





01

Le Béarn : une identité
singulière

11 L'échelle du Pays du Béarn

Selon les données du recensement de la population de 2018, le Pays de Béarn compte plus de 365 000 habitants. Si sa population a cru de 0,13% en moyenne annuelle entre 2008 et 2018, le territoire présente une faible dynamique démographique au regard des autres territoires de comparaison pour lesquels les taux de croissance se situent entre 0,43% et 0,53%. Ainsi, le poids démographique régional du Pays de Béarn est passé de 6,4% en 2008 à 6,1% en 2018.

En 2018, le Pays de Béarn compte près de 150 000 emplois, soit 6,3% de l'emploi régional. Il est observé une quasi-stabilité du nombre d'emplois entre 2008 et 2018 pour le Béarn et une croissance similaire au taux régional pour les Pays de l'Adour : Taux d'Evolution Annuel Moyen (TEAM) de +0,26%.



Illustration 1 : Cartographie du territoire

Territoires	Population 2008	Population 2018	Poids régional 2008	Poids régional 2018	TEAM 2018/2008
CC de Lacq-Orthez	52 214	53 184	0,92%	0,89%	0,18%
CC des Luys en Béarn	25 708	28 352	0,45%	0,47%	0,98%
CA Pau Béarn Pyrénées	165 295	161 871	2,91%	2,71%	-0,21%
CC du Haut Béarn	32 035	32 154	0,56%	0,54%	0,04%
CC du Béarn des Gaves	17 248	17 445	0,30%	0,29%	0,11%
CC du Nord Est Béarn	31 728	34 273	0,56%	0,57%	0,77%
CC de la Vallée d'Ossau	10 149	9 675	0,18%	0,16%	-0,48%
CC Pays de Nay	26 496	28 547	0,47%	0,48%	0,75%
Pays de Béarn	360 873	365 501	6,4%	6,1%	0,13%
Pays de l'Adour	1 163 206	1 223 043			0,50%
Nouvelle-Aquitaine	5 671 076	5 979 778	100,0%	100,0%	0,53%
France Métropolitaine	62 134 866	64 844 037			0,43%

TEAM : Taux d'Evolution Annuel Moyen.

Source : INSEE, RP2008 et RP2018.

Traitements : Strasbourg Conseil.

Illustration 2 : Evolution de la population du Pays de Béarn et des territoires de comparaison

12 Les dynamiques démographiques

Entre 2008 et 2018, le Pays de Béarn a connu une baisse de sa population âgée de moins de 18 ans de -0,26% en moyenne annuelle (près de 2 000 unités en moins), contrairement aux Pays de l'Adour (+0,20%), à la Nouvelle-Aquitaine (+0,35%) ou encore à la France métropolitaine (+0,23%). Sur la tranche d'âge des 18-24 ans, la décroissance pour le Pays de Béarn (TEAM de -1,14%) est deux à trois fois supérieure à celles des Pays de l'Adour (-0,59%), la Nouvelle-Aquitaine (-0,38%) ou la France métropolitaine (-0,56%).

En revanche, les projections démographiques de l'INSEE à horizon 2050 mettent en lumière des perspectives encourageantes pour le développement de l'enseignement supérieur en Béarn. En effet, le Pays de Béarn présente un taux d'évolution annuel moyen de 0,15% pour la population de moins de 20 ans entre 2013 et 2050, et de 0,11% pour les 20-24 ans.

13. Plus de 13 000 étudiants en Béarn en 2020, répartis sur quatre intercommunalités

Selon les données du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), le **Pays de Béarn compte 13 119 étudiants** inscrits en formation initiale à la rentrée 2020.

Ces effectifs se répartissent sur 4 Intercommunalités :

- CA Pau Béarn Pyrénées : 12 551 étudiants (95,7% des effectifs du Pays de Béarn)
- CC Pays de Nay : 210 étudiants (1,6%)
- CC Lacq Orthez : 200 étudiants (1,5%)
- CC des Luys en Béarn : 158 étudiants (1,2%).

La CA Pau Béarn Pyrénées compte **78 étudiants pour 1 000 habitants et se positionne au 5ème et dernier rang des sites universitaires de plein exercice de Nouvelle-Aquitaine** :

- CU du Grand Poitiers 156%,
- Bordeaux Métropole 130%,
- CU Limoges Métropole 102%,
- CA de La Rochelle 87%.

A noter que le taux pour la CA Pays Basque est de 26% et pour la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées de 44 % . Une quasi-stabilité des effectifs est constatée depuis 2001 pour le Pays de Béarn, face à une croissance de 26% à 35% pour les territoires de comparaison.

Par conséquent, dans une académie où le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur est inférieur au taux national (74,2% vs. 77,4%), ces données incitent à faire l'hypothèse d'une faible poursuite d'étude des bacheliers du Pays de Béarn et des Pays de l'Adour dans l'enseignement supérieur. Cette hypothèse se trouve renforcée par les entretiens menés ; certains acteurs mentionnant des phénomènes de déterminismes géographiques, sociaux, culturels et financiers.

14. Une économie tournée historiquement vers les géosciences qui permet aujourd'hui un positionnement sur les transitions énergétiques

Forte d'une histoire industrielle et économique riche notamment à partir du gaz de Lacq et du développement de l'aéronautique, le Pays de Béarn a développé un modèle industriel fondé sur l'activité de filières de référence soutenues par la présence d'entreprises leaders sur leurs marchés et d'un réseau de sous-traitants spécialisés. Cet écosystème encourage et exploite les divers atouts du territoire : des infrastructures industrielles de haut niveau, un pôle de formation supérieure et de recherche reconnu, une main d'œuvre qualifiée, etc.

Ce cercle vertueux constitué d'un environnement économique favorable et d'acteurs industriels importants a ainsi permis de construire et maintenir l'identité et la compétitivité industrielle du territoire sur les filières suivantes :

- Energies et géosciences.
- Nouveaux systèmes énergétiques.
- Aéronautique.
- Chimie fine et matériaux.
- Agroalimentaire.

Depuis près de 10 ans, ces filières historiques se tournent naturellement vers la transition écologique et énergétique. Les acteurs de l'enseignement supérieur et notamment l'UPPA accompagnent cette transformation.

15. Le Pays de Béarn concentre 25% de l'emploi salarié dédié aux activités de recherche-développement scientifique de la Nouvelle-Aquitaine.

Les bases de données en libre accès ne permettent pas de consolider des données quantitatives sur les effectifs de chercheurs et les dépenses de R&D à des échelles infrarégionales.

Toutefois, l'exploitation des données de l'INSEE a permis d'isoler les salariés en emploi dans le secteur « Recherche-développement scientifique ». Celui-ci concentre plus de 2 700 salariés en 2018 pour le Pays de Béarn, soit **25% de l'emploi régional de ce secteur**. Entre 2008 et 2018, l'emploi en Pays de Béarn dans ce domaine a cru de 11,8% contre 1,8% en Nouvelle-Aquitaine.

A l'échelle des Pays de l'Adour, ces emplois sont principalement localisés sur la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées Béarn (93,7%). Ainsi, cette dernière concentre 23% de l'emploi salarié régional du secteur « Recherche-développement scientifique ». Elle est la 2ème intercommunalité de Nouvelle-Aquitaine, derrière la Métropole de Bordeaux (35%) et devant la Communauté de Communes du Val de l'Eyre (9,4%).

Les intercommunalités des autres sites universitaires de plein exercice de Nouvelle-Aquitaine concentrent entre 1,3% et 4,5% de l'emploi régional de ce secteur « Recherche-développement scientifique ».

16. L'UPPA : acteur majeur et structurant

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), université pluridisciplinaire hors santé, est l'acteur majeur du Pays de Béarn et des Pays de l'Adour en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Elle concentre à elle seule 62,6% des effectifs étudiants du Pays de Béarn et 44,5% des effectifs étudiants des Pays de l'Adour. Sur le plan de la recherche, elle concentre les principales forces de ces deux territoires avec 418 enseignants-chercheurs titulaires et 560 doctorants qui se répartissent entre les 19 unités de recherche (dont 6 Unités Mixtes de Recherche) et 6 fédérations de recherche.

Si l'établissement revendique son ancrage territorial et sa mission de service public en matière de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et de réponse aux besoins socio-économiques des Pays de l'Adour, il porte également une stratégie forte de différenciation. Le projet *Energy Environment Solutions* (E2S) vise à faire de l'UPPA une université intensive en recherche dans le domaine des Solutions pour l'Energie et l'Environnement ; cette thématique ayant vocation à irriguer fortement les activités de formation de niveau Master et Doctorat et celles des unités de recherche.

Enfin, l'UPPA se veut être une université internationale. L'établissement est notamment membre de l'Alliance européenne UNITA et dispose de nombreux atouts pour développer cette dimension internationale.



Illustration 3 : Volet international (UPPA)

La riche expérience de l'UPPA en matière de collaboration internationale, notamment au niveau transfrontalier et européen, offre un large éventail d'opportunités pour accroître et développer la visibilité et l'attractivité du Pays de Béarn.

Le développement de stratégies dans ce sens permettra de diversifier les compétences des étudiants et des chercheurs publics et privés mais aussi d'attirer de nouvelles ressources nécessaires pour accompagner la dynamique de développement des différents acteurs socio-économiques du territoire.

La signature "recherche" de l'UPPA

Les missions interdisciplinaires favorisent les regards croisés sur les défis sociétaux en agrégeant les outils et projets qui les sous-tendent (chaires, hubs, challenges scientifiques, laboratoires communs ou internationaux, réseaux de recherche régionaux, nationaux et internationaux, formation à et par la recherche au travers de l'école universitaire de recherche – GREEN et du centre des études doctorales) et en englobant autour des équipes de l'UPPA et des étudiants de master et doctorat, l'ensemble des partenaires impliqués (socio-économiques et culturels mais aussi académiques au niveau régional, national et international).



Illustration 4 : Cartographie du territoire (UPPA)

[1] Rapport État des lieux et Diagnostic

SYNTHESE :

Comme l'a montré l'analyse du territoire, le Pays de Béarn concentre 25% de l'emploi salarié dédié aux activités de R&D scientifique de la Nouvelle-Aquitaine. Avec 1 emploi en recherche académique pour 5 à 6 emplois de R&D privée, le territoire béarnais se démarque fortement au niveau régional et national. La R&D fait partie des secteurs spécialisés qui sont dynamiques en termes d'emploi sur la période (2008–2018).[1]

Cette R&D est le fruit d'un tissu industriel fourni sur les domaines Industries Extractives, Aéronautique, Agriculture.

L'UPPA est le fer de lance de la Recherche académique du territoire avec environ 900 chercheurs. Forte de la présence de cette R&D privée puissante, l'UPPA a soutenu, dès sa création il y a 50 ans, une recherche académique à la pointe sur des segments de spécialité en partenariat avec les organismes nationaux de recherche. Cela lui a permis d'obtenir le label d'excellence I-SITE avec le projet « Solutions pour l'Energie et l'Environnement ».

Cette signature scientifique affirmée, soutenue par des atouts distinctifs et reconnus à l'échelle nationale et internationale, confirment la reconnaissance des compétences du Béarn dans les domaines de l'énergies et de l'environnement. Ainsi l'UPPA s'affirme comme un centre de ressources et de solutions face aux enjeux des transitions énergétiques, environnementales et sociétales. Ouverte vers la société et l'international, l'UPPA développe un modèle de partenariat intensif avec les acteurs du monde socio-économique et culturel qui lui permet de contribuer au développement économique et culturel de ses territoires. Cette stratégie s'inscrit dans des évolutions visibles au sein de l'écosystème industriel : décarbonation, chimie plus sobre, etc.

L'UPPA entend augmenter sa puissance de recherche en rassemblant, d'ici 2027, plus de 1500 chercheurs relevant des transitions énergétiques et environnementales dont près de 40% seront issus de la R&D privée.

[1] Rapport État des lieux et Diagnostic

CHIFFRES CLES



8 filières économiques structurantes :
aéronautique, chimie, pharmaceutique, santé,
agro-alimentaire, céramique technique,
transition énergétique, géosciences



25% de l'emploi régional du secteur
« Recherche-développement
scientifique » - plus de 2 700
salariés en 2018 pour le Pays de
Béarn

13 119 étudiants inscrits en
Pays de Béarn

78 étudiants pour 1 000
habitants - 5ème rang
régional

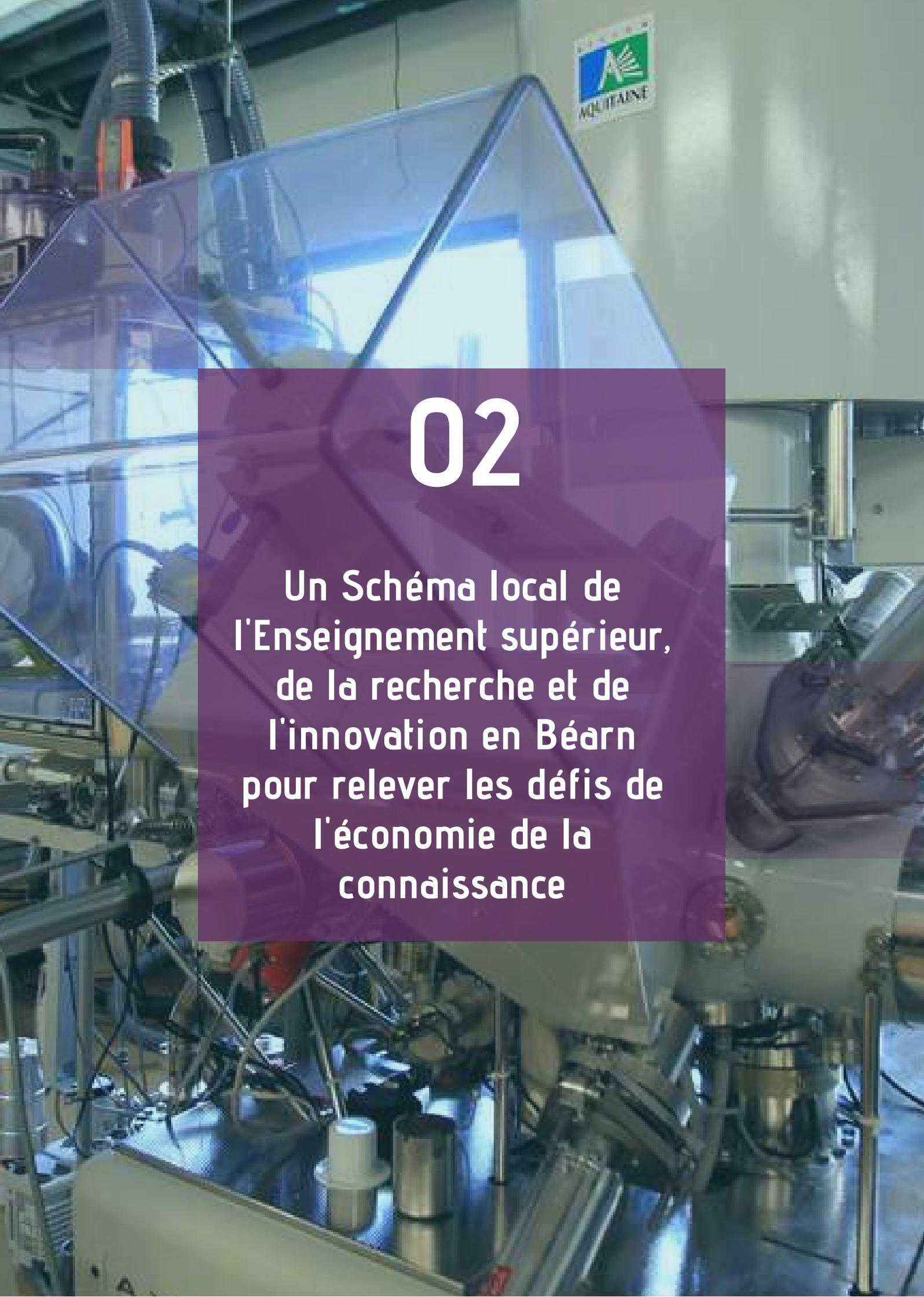
4 établissements
d'enseignement supérieur
de plus de 500 étudiants
(UPPA, CESI, ESC Pau, CY-
TECH)

1 université labellisée
internationalement (I-SITE)
sur la transition énergétique

418 enseignants-chercheurs
titulaires et 560 doctorants
qui se répartissent entre les
19 unités de recherche et 6
fédérations de recherche

+66,4% de doctorants au sein de l'UPPA
depuis 2006 qui place l'UPPA en 2ème
position nationale en termes de poids
des doctorants dans les effectifs totaux
de l'université

8 outils de transferts publics
et privés : SATT, Technopole
Hélioparc, Chemparc,
Groupe de recherche de
Lacq (GRL) - Métallicadour,
CETIM Sud-Ouest, Canoé,
Centre Jean Féger



02

**Un Schéma local de
l'Enseignement supérieur,
de la recherche et de
l'innovation en Béarn
pour relever les défis de
l'économie de la
connaissance**

UN SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION EN BEARN POUR RELEVER LES DEFIS DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

La capacité d'un territoire à assurer son développement économique, à améliorer sa compétitivité et à innover dans tous les domaines, dépend fortement des compétences de citoyens bien formés (de son capital humain), de la richesse de son potentiel scientifique, et enfin de la capacité des acteurs d'un territoire à collaborer (notamment entre le monde académique et le monde socio-économique).

Conscient de ces aspects et du rôle moteur de l'ESRI[1] pour assurer le développement démographique et socio-économique de son territoire, le Pays de Béarn[2] a souhaité se doter d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI).

Ce dernier a vocation à s'inscrire en cohérence avec les grands principes guidant le programme d'actions du Pays de Béarn :

- anticiper les défis et les mutations à venir,
- développer les capacités du système béarnais d'ESRI à éclairer ces défis et mutations et à apporter des réponses adaptées pour les relever,
- promouvoir les forces d'un écosystème béarnais d'ESRI fonctionnel, lisible et performant en vue de soutenir le développement socio-économique du Béarn.



Plus spécifiquement, au regard des travaux menés tout au long du processus d'élaboration de ce schéma local (cf. section 2), ce SLESRI élaboré avec l'ensemble des partenaires du Pays de Béarn révèle quatre enjeux prioritaires :

- Accroître davantage l'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur.
- Répondre aux besoins en compétences du territoire.
- Développer l'impact territorial des acteurs de l'ESRI en matière de transfert de technologie et de connaissance, et de création d'entreprises.
- Dynamiser la vie du campus palois.

[1] Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation.

[2] Le Pays de Béarn est un syndicat mixte ouvert qui fédère huit intercommunalités dont deux se sont dotées de la compétence « enseignement supérieur - recherche ». Les six autres ont manifesté un intérêt vis-à-vis de la démarche d'élaboration du SLESRI et perçoivent l'enseignement supérieur comme un levier pour ancrer les jeunes sur le territoire et affronter les transitions à venir. Certaines d'entre elles souhaiteraient accueillir des formations postbac sur leur territoire sous une forme à définir.

21 Accroître davantage l'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur

En 2018, le **taux de scolarisation des 18-24 ans se situait à 52% pour le Pays de Béarn** et 45,7% pour les Pays de l'Adour, soit à des niveaux inférieurs à la valeur nationale (-0,5 et -6,8 points de pourcentage). Par ailleurs, ces taux ont évolué négativement sur 10 ans, puisqu'ils étaient respectivement de 54,8% et 48,7% en 2008 avec des écarts à la valeur nationale moins marqués : positif pour le Pays de Béarn (+3,1 points de pourcentage) et de -3,1 points de pourcentage pour les Pays de l'Adour[1].

Parallèlement, l'analyse des données relatives au niveau du diplôme le plus élevé atteint par la population non scolarisée âgée de 15 à 24 ans, met en lumière des sorties plus importantes au niveau du baccalauréat pour le Pays de Béarn et les Pays de l'Adour par rapport à la valeur nationale (+2 à +3 points de pourcentage).

Par conséquent, dans une académie où le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur est inférieur au taux national (74,2% vs. 77,4%)[2], ces données incitent à faire l'hypothèse d'une faible poursuite d'étude des bacheliers du Pays de Béarn et plus largement des Pays de l'Adour dans l'enseignement supérieur. Les données transmises par le Rectorat de Nouvelle-Aquitaine permettent de confirmer cette moindre poursuite d'étude des bacheliers dans l'enseignement supérieur.

Pour la session de 2020 du baccalauréat, 75,7% des bacheliers du Pays de Béarn poursuivent dans l'enseignement supérieur, soit un écart de deux points de pourcentage avec le taux national.

Au sein du Pays de Béarn, **les écarts sont notables entre le taux de l'agglomération de Pau Béarn Pyrénées (80,2%) et ceux des autres intercommunalités accueillant un ou des lycées (taux de 71 à 72,5%).**

Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers béarnais doit permettre de tendre vers l'objectif de la StraNES[3] de porter à 60% la part d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur et ainsi de soutenir le développement d'une économie de la connaissance en Béarn. A ce jour, la part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur est de 48,4% pour le Pays de Béarn.

Cet enjeu s'inscrit dans un objectif de rebond démographique porté par le Pays de Béarn pour la population jeune. Les données de projections démographiques de l'Insee à horizon 2050 indiquent un taux d'évolution annuel moyen positif pour le Pays de Béarn concernant la population âgée de moins de 20 ans (+0,15%), alors que les tendances seront à la baisse en Pyrénées-Atlantiques (-0,51%), en Hautes-Pyrénées (-0,81%), dans les Landes (-0,46%), en Nouvelle-Aquitaine (-0,46%) et au niveau national (-0,56%). Les données transmises par l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), permettant une analyse plus fine, font ressortir une nette croissance des 18-24 ans jusqu'en 2030 pour le Pays de Béarn.

En s'appuyant sur ces deux leviers (taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur et dynamiques démographiques de la population jeune), **le Pays de Béarn porte l'objectif d'atteindre 18 000 étudiants à horizon 2030**, contre un peu plus de 13 000 à ce jour.

Ce point est d'autant plus important que la CA Pau Béarn Pyrénées se place au 5ème et dernier rang régional des sites universitaires de plein exercice en termes de poids démographique de la population étudiante.

[1] Les Pays de l'Adour (périmètre statistique)...

[2] Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance ; Géographie de l'Ecole ; édition 2021.

[3] Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur.

22 Répondre aux besoins en compétences du territoire

L'analyse de l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2018 par catégorie socioprofessionnelle (CSP) met en avant une croissance des « professions intermédiaires » et des « cadres et professions intellectuelles supérieures » ; CSP nécessitant potentiellement des compétences issues de formations postbac. Les taux de croissance sont respectivement de +8,3% et +14,6% pour le Pays de Béarn et de +11% et +16,7% pour les Pays de l'Adour.

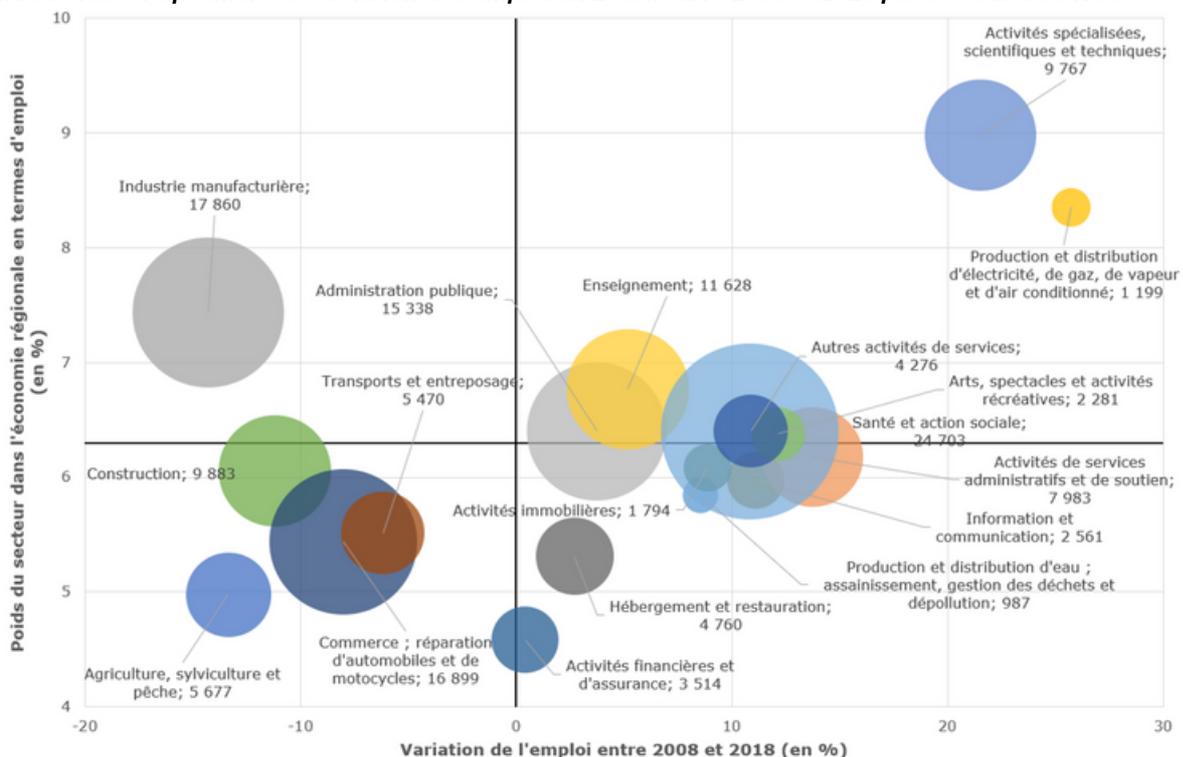
En affinant l'analyse, les catégories socio-professionnelles les plus dynamiques en matière de création d'emplois à l'échelle du Pays de Béarn et des Pays de l'Adour sont (par ordre d'importance à l'échelle des Pays de l'Adour) :

- Les professions intermédiaires de la santé et du travail social ;
- Les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises ;
- Les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise ;
- Les techniciens ;
- Les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise.

En 2018, 41,3% des salariés en emploi sur le Pays de Béarn sont âgés de 45 à 59 ans et 40,7% pour les Pays de l'Adour (contre 39,4% en Nouvelle-Aquitaine et 37,7% en France métropolitaine). Aussi, plus de 52 000 salariés seront amenés à cesser leur activité dans les prochaines années à l'échelle du Pays de Béarn et près de 165 000 à l'échelle des Pays de l'Adour. En outre, l'analyse des données des dernières enquêtes BMO[1] de Pôle Emploi fait apparaître, à l'échelle des bassins d'emplois des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, une **croissance de 59,4% des projets de recrutement d'ingénieurs et cadres et de 37,8% des techniciens, agents de maîtrise et assimilés entre 2016 et 2021**. En 2021, plus de 63 000 projets de recrutement sont recensés, dont 14,1% pour des profils de techniciens, agents de maîtrise et assimilés (près de 9 000 projets, dont 49% jugés difficiles), et 3,9% pour des ingénieurs et cadres (près de 2 500 projets, dont 43% jugés difficiles).

Enfin, en croisant les résultats des enquêtes BMO et des travaux de la DARES[2], 34 métiers en tensions sont identifiés à l'échelle des trois départements précédemment cités.

Illustration 5 : Spécificité et évolution de l'emploi en Béarn entre 2008 et 2018 par secteur d'activité



Source : INSEE, RP2008 et 2018.
Traitements : Strasbourg Conseil.

Note de lecture : le secteur industrie manufacturière concentre 17 860 emplois en Pays de Béarn, soit 7,4% de l'emploi régional de ce secteur d'activité. Entre 2008 et 2018, l'emploi dans ce secteur d'activité a baissé de 14,3% en Pays de Béarn.

[1] Besoins en Main d'œuvre.

[2] Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques du Ministère du Travail.

Illustration 6 : Principaux métiers en tension sur les départements des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, renvoyant à des qualifications nécessitant potentiellement un diplôme postbac

Famille de métiers	Métiers
Administration publique, professions juridiques, armée et police	Professionnels du droit
BTP	Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non-cadres) Dessinateur en bâtiment et en travaux publics Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics Ingénieur du bâtiment et des travaux publics, chef de chantier et conducteur de travaux (cadres)
Commerce	Attachés commerciaux Représentants auprès des particuliers Agents immobiliers, syndics Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique
Communication, information, arts du spectacle	Assistant de communication
Enseignement, formation	Formateurs
Etudes et recherche	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
Gestion, administration des entreprises	Secrétaire de direction Techniciens des services comptables et financiers Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juriste)
Hôtellerie, restauration, alimentation	Chefs cuisiniers Maîtres d'hôtel Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
Informatique et télécommunication	Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique Techniciens d'étude et de développement en informatique Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques
Ingénieurs et cadres de l'industrie	Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
Maintenance	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
Santé, action sociale, culturelle et sportive	Spécialistes de l'appareillage médical Techniciens médicaux et préparateurs Infirmiers Autres professionnels paramédicaux Educateurs spécialisés Sportifs et animateurs sportifs Médecins Dentistes Vétérinaires Pharmaciens

Sources :

[1] Besoins en Main d'œuvre.

[2] Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques du Ministère du Travail.

23. Développer l'impact territorial des acteurs de l'ESRI en matière de transfert de technologie et de connaissance, et de création d'entreprises

Le territoire concentre 25% de l'emploi salarié dédié aux activités de recherche-développement scientifique de la Nouvelle-Aquitaine. L'emploi dans ce secteur d'activité a cru de 11,8% en Béarn entre 2008 et 2018 contre 1,8% en Nouvelle-Aquitaine.

Ces emplois sont principalement localisés sur la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées. Ainsi, cette dernière concentre 23% de l'emploi salarié régional du secteur « Recherche-développement scientifique ». Elle est la deuxième intercommunalité de Nouvelle-Aquitaine, derrière la Métropole de Bordeaux (35%) et devant la Communauté de Communes du Val de l'Eyre (9,4%). Les intercommunalités des autres sites universitaires de plein exercice de Nouvelle-Aquitaine concentrent entre 1,3% et 4,5% de l'emploi régional de ce secteur « Recherche-développement scientifique ».

Sur le plan de la recherche académique, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour est l'acteur majeur du Pays de Béarn et des Pays de l'Adour[1].

Elle concentre les principales forces en recherche de ces deux territoires avec **418 enseignants-chercheurs titulaires et 560 doctorants**[2] qui se répartissent entre les **19 unités de recherche (dont 6 Unités Mixtes de Recherche) et 6 fédérations de recherche.**

Par ailleurs, la labellisation du projet E2S (Solutions pour l'énergie et l'environnement) dans le cadre de l'appel à projets I-SITE des investissements d'avenir (Initiative sciences-innovation-territoires-économie), puis sa pérennisation en 2022, permet de renforcer les nombreux partenariats avec le monde socio-économique :

- déploiement de 24 chaires partenariales,
- 9 laboratoires communs et un Hub,
- divers accords-cadres de coopération (TotalEnergies, Teréga, ENEDIS, AUDAP, Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, CEA-DAM, Bureau de recherche géologiques et minières).

Ces activités ont généré une croissance significative de ses ressources propres, puisque « le budget de recherche partenariale a atteint 29,5 M€ au cours de la période 2015-2019, soit une augmentation de 50 % par rapport à la période précédente (2010-2014) »[3].

Si l'UPPA est la tête de pont en matière de recherche académique, il est important de noter qu'une centaine de chercheurs sont présents dans d'autres établissements (CESI, ESC Pau, etc.).



Illustration 7 : Laboratoire de recherche

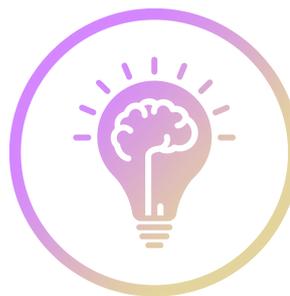
[1] L'UPPA n'est pas le seul acteur dans le domaine de la recherche puisque certains organismes de recherche sont présents sur le Pays de Béarn, au travers d'unités mixtes de recherche ou d'unités propres. Il s'agit du CNRS et de l'INRIA.

[2] A noter que les effectifs de doctorants de l'UPPA ont connu une forte croissance depuis 2006 (+66,4%), alors qu'ils sont restés stables au niveau régional et ont baissé en France métropolitaine (-15,2%). Cette croissance des effectifs place l'UPPA en 2ème position nationale en termes poids des Doctorants dans les effectifs totaux de l'université (4,3% contre 2,8% en moyenne nationale pour les universités pluridisciplinaires hors santé).

[3] HCERES ; Rapport d'évaluation de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ; rapport publié le 19/10/2021.

Afin de renforcer les collaborations avec le tissu socio-économique, l'université a développé des organes de coordination, d'animation ou de gestion spécifiques. Ceux-ci visent à mieux identifier les besoins des acteurs socio-économiques et d'y répondre, tout en leur simplifiant l'accès aux ressources de l'université. Il s'agit des structures suivantes :

- **UPPA entreprises** est un service qui porte pour objectifs d'une part de promouvoir auprès des entreprises les compétences et l'offre de l'UPPA en matière de formation, de recherche et de transfert, et d'autre part d'aiguiller les entreprises intéressées par une collaboration vers le bon interlocuteur (notion de guichet unique).
- **UPPA Tech** est le centre de services instrumental de l'université créé en 2018, qui vise à gérer les équipements scientifiques et techniques de l'UPPA. Il assure « une gestion centralisée de l'offre de plateaux techniques et ouvre ses ressources aux laboratoires de recherche publics mais aussi aux entreprises »[1]. Si le comité d'experts du HCERES qualifie le modèle économique de la structure de rationnel et bien maîtrisé, il recommande à l'établissement de « s'assurer qu'il génère des ressources financières suffisantes pour garantir le fonctionnement durable de l'ensemble. » [2]



Enfin, divers acteurs interviennent dans le domaine du soutien à la R&D et à l'innovation, dont les principaux sont :

- La technopôle Hélioparc ;
- Le GIP Chemparc ;
- Le pôle de compétitivité AVENIA ;
- L'institut Carnot ISIGoR (ingénierie durable des géo-ressources)[3] ;
- Les structures de transfert : APESA, Metallicadour, UT2A, CETIM Sud-Ouest ;
- La SATT Aquitaine Sciences Transfert et son incubateur Chrisa-Link ;
- Le club d'entreprises CEPyA.

Malgré ces bonnes prédispositions (recherche de qualité, importance de la R&D privée, écosystème de soutien à la RDI riche et diversifié, etc.), les activités de transfert et de création d'entreprise demeurent encore modestes et sont appelées à s'amplifier.

Pour ce faire, il est primordial de développer des collaborations structurées et pérennes entre les différents acteurs de l'écosystème d'innovation, de mener des actions ciblées en matière d'acculturation à l'innovation et l'entrepreneuriat, d'élargir le champ des partenariats en termes de thématiques et de typologie d'entreprises.

[1] HCERES ; Rapport d'évaluation de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ; rapport publié le 19/10/2021.

[2] Ibid.

[3] Piloté par l'UPPA, l'institut Carnot fédère la recherche académique du grand sud-ouest et accompagne des projets de recherche et développement nationaux et internationaux dédiés aux enjeux énergétiques et environnementaux du sous-sol.

24. Dynamiser la vie du campus paloï

Si plus de 90% des répondants à l'enquête Internet menée auprès des étudiants sont satisfaits de leur environnement d'étude, des améliorations sont souhaitées dans le domaine du développement et de la promotion des actions menées en faveur des étudiants en matière de culture, de sport, de santé, etc. Par conséquent, tout l'enjeu du SLESRI consiste à renforcer le travail partenarial entre les différents acteurs de la vie étudiante qui portent de nombreuses actions tout au long de l'année, dans le but de coordonner leurs activités au profit d'une meilleure visibilité auprès de la population étudiante.

Pau, ville étudiante

La ville de Pau souhaite acquérir une pleine image de ville universitaire à l'instar des villes universitaires allemandes. L'implantation du campus, en bordure immédiate du centre-ville, sur un axe majeur de mobilité, est une chance permettant d'atteindre cet objectif. L'université s'est développée depuis maintenant 50 ans sous la forme d'un campus ouvert.

De nouvelles interactions entre le campus et la ville sont en cours de développement : flux énergétiques, de mobilité, d'approvisionnement (réseau de chaleur, desserte du campus), mixité des espaces et des usages et plus globalement atténuation de l'empreinte écologique du campus.

L'ambition est aussi d'impliquer davantage la population étudiante et de l'associer dans le développement de la cité paloï.

La crise du covid-19 a mis en exergue les difficultés rencontrées par la population étudiante. Isolement, mal-être, précarité grandissante, fracture numérique, inégalités des conditions de vie. Le public étudiant est une population plus fragile sur de nombreux aspects : santé mentale, addictions, rapport aux soins, précarité importante.

Ainsi, les étudiants sont devenus une cible prioritaire du Plan Anti-Solitude mis en œuvre par la Ville de Pau et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées. Des mesures ciblées ont été déployées, dans différents domaines (alimentation, santé, mobilité, activités culturelles et sportives, création de lien social, recherche d'activités rémunérées, aides à la recherche de stage...).

Vie étudiante : une meilleure intégration à l'environnement local

Une réflexion de fond est menée par la Ville de Pau et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées sur la place de l'étudiant dans la cité, son intégration à cette dernière et la réalisation de projets collectifs. L'objectif est de créer les conditions idoines pour que les étudiants puissent être accueillis par le territoire, et prennent connaissance de ses atouts, de son offre de services, des événements, activités et autres animations proposées afin de rendre sa vie sur le territoire la plus agréable possible et la plus propice à l'accomplissement de son cursus.

Les étudiants bénéficient d'informations en termes de mobilité, d'activités culturelles et sportives, de rendez-vous festifs et conviviaux et de modes d'information, d'opportunités en matière d'implication citoyenne. Une plateforme numérique paujeunes.fr a été mise en service et son contenu développé avec le concours de l'Université, du CLOUS et des différents acteurs. Une carte Hellojeunes donne également droit à des tarifs spéciaux.



Illustration 8 : Carte Jeune Hello Pau

Plus précisément, des coopérations opérationnelles sont engagées dans plusieurs champs.

Dans le **domaine culturel**, des projets visent à dynamiser la vie étudiante dans un souci d'exigence et d'ouverture aux cultures. Ainsi, la Communauté d'Agglomération soutient fortement la pratique culturelle au sein de l'Université, notamment à travers la programmation de la Centrifugeuse. Des actions artistiques et culturelles sont également déployées à finalité inclusive.

Des actions spécifiques sont aussi déployées à l'attention de l'ensemble du public étudiant via d'autres équipements culturels implantés sur le territoire : le Bel Ordinaire, espace d'art contemporain, le musée des Beaux-arts, le Conservatoire.

En outre, le réseau des médiathèques propose un panel d'offres de services dédiées aux étudiants, via son implantation sur l'ensemble de l'agglomération, ses services numériques et ses espaces de travail adaptés aux accueils de groupes. Les horaires différenciés (ouverture le dimanche) permettent enfin de compléter l'offre d'accueil proposée par la bibliothèque universitaire.

Dans le domaine du sport : un développement et une meilleure intégration des activités physiques et sportives des étudiants dans la vie de la cité sont engagés : mutualisation des grands équipements sportifs (structure artificielle d'escalade, stade d'eaux vives,...), soutien au développement des activités sportives étudiantes organisées par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), dans toutes leurs dimensions, pratiques, ludiques ou intégrées dans les formations, compétitions, du plan local jusqu'aux phases finales des compétitions nationales universitaires, et le renforcement des liens avec les associations sportives.

Concernant la mobilité, et dans le cadre de sa politique de déplacements, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées s'appuie sur le réseau de transports publics Idelis (dont la ligne Febus qui dessert le Campus et le centre-ville) afin d'intensifier les flux d'étudiants vers le cœur d'agglomération et vers les communes qui la composent, ce afin de favoriser les échanges socioculturels entre la cité et le campus palois.

L'inter-modalité et la pratique des modes de déplacements alternatifs (transports collectifs, vélo, auto-partage, etc.) participent de cette volonté d'associer plus étroitement les publics étudiants à la vie de l'agglomération.

Le logement étudiant constitue une préoccupation au centre de la politique communautaire en matière d'habitat. La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées s'est engagée dans une convention de site, aux côtés de la Région Aquitaine, du CROUS, du Rectorat et de la Ville de Pau dans un programme de reconstruction de la capacité d'hébergement des étudiants.



Illustration 9 : Campus universitaire de Pau



03

**Un Schéma local de
l'Enseignement supérieur,
de la recherche et de
l'innovation élaboré avec
l'ensemble des
partenaires du Pays de
Béarn**

UN SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION ÉLABORÉ AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DU PAYS DE BÉARN

La stratégie proposée dans ce document découle d'un travail conséquent de concertation avec les partenaires du Pays de Béarn (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, Rectorat, Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI), Région Nouvelle-Aquitaine, CROUS, etc.), les acteurs du monde socio-économique, sans oublier les étudiants.

Lors de la phase d'état des lieux et de diagnostic, quarante-sept personnes ont été interrogées lors d'entretiens semi-directifs. De plus, une enquête internet a été menée auprès des étudiants, afin de recueillir leur avis sur leurs conditions d'étude et de vie en Béarn (1 018 réponses obtenues).

Sur la base des principaux enjeux identifiés pour le territoire, onze ateliers de concertation ont été organisés et animés entre le 2 et le 9 mai 2022. Six ateliers avaient pour objectif d'identifier les pistes de diversification de l'offre de formation postbac à partir d'une approche par secteur professionnel : management, numérique, agriculture-agroalimentaire, BTP, santé-social et industrie.

Trois ateliers renvoyaient à des enjeux spécifiques relevés lors de la première phase :

- développer l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers du Pays de Béarn ;
- améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants du Béarn ;
- déployer un écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat fonctionnel, lisible et performant.

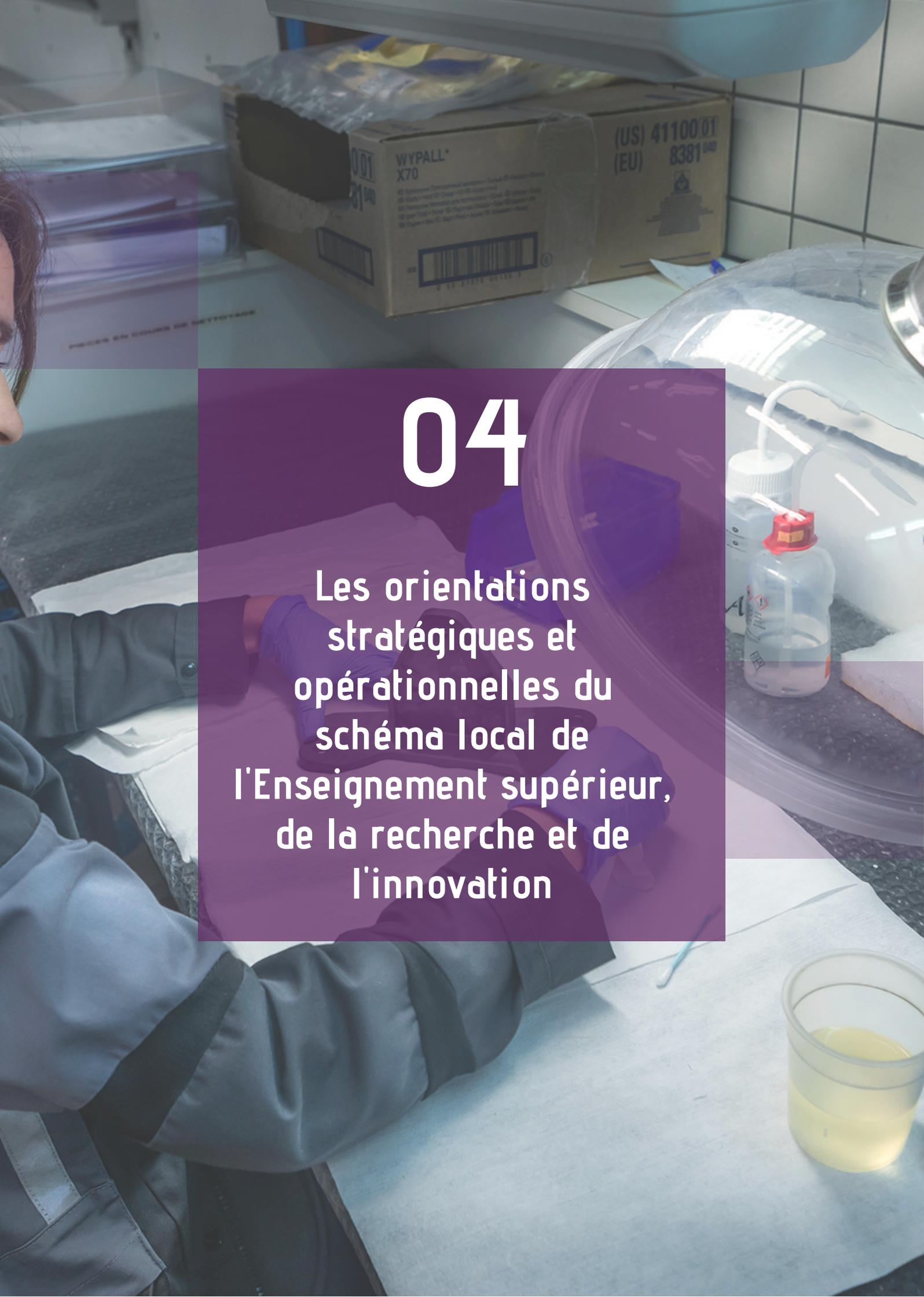
Deux ateliers ont traité de sujets en lien avec la coordination et la gouvernance :

- assurer une coordination efficiente et pérenne des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- développer un partenariat structuré et pérenne entre les acteurs de l'ESRI et les intercommunalités du Pays de Béarn.

Au total, 77 personnes ont participé à un ou plusieurs ateliers.

Enfin, six rencontres ont été organisées avec certains acteurs de l'ESRI, afin de débriefer les ateliers de concertation et échanger sur leur trajectoire de développement.





04

Les orientations
stratégiques et
opérationnelles du
schéma local de
l'Enseignement supérieur,
de la recherche et de
l'innovation

Ce schéma local présente les objectifs stratégiques et opérationnels partagés entre les différents acteurs du site béarnais d'ESRI. Il permet de bénéficier d'une grille de lecture des projets qui seront portés auprès des partenaires institutionnels du site (Ministères, Rectorat, Région, intercommunalités) dans le cadre de projets dédiés, d'outils programmatiques ou encore d'appels à projets spécifiques.

Si la mise en œuvre effective de ce SLESRI dépendra principalement de la contribution de l'ensemble de ces partenaires institutionnels et des différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche implantés localement, le Pays de Béarn entend assumer un rôle de coordination et d'animation des acteurs de l'écosystème afin de suivre et de faciliter l'avancée des projets prioritaires. Cette fonction de coordination et d'animation devra être assumée par l'équipe du Pays de Béarn en lien avec ses membres.

4.1 Densifier et diversifier l'offre de formation postbac

Lors de la concertation avec les acteurs du territoire, une des raisons évoquées justifiant la moindre poursuite d'études des bacheliers dans l'enseignement supérieur a trait à l'existence d'une offre de formation trop restreinte.

Par conséquent, le SLESRI porte l'objectif d'étoffer les possibilités de poursuites d'études postbac en Béarn.

A court terme, deux projets structurants ont vocation à être accompagnés dans le cadre du SLESRI :

- La création d'une **faculté de médecine** au sein de l'UPPA en lien avec l'émergence en Béarn d'un Centre Hospitalier Universitaire;
- La transformation de l'IAE de l'UPPA en **Ecole Universitaire de Management en 5 ans**, intégrant une Licence de Gestion/Management et un renouvellement de certains masters existants. Cette possibilité fait partie des éléments de discussion avec le ministère dans le cadre du futur contrat pluriannuel.

A plus long terme, les structures de gouvernance adossées à ce SLESRI (cf. section 5. La gouvernance) auront vocation à identifier d'autres projets structurants à déployer localement [1].

Par ailleurs, certaines Communautés de communes ont manifesté le souhait d'accueillir des formations postbac. Il s'agira pour le Pays de Béarn de soutenir ces dynamiques à travers un accompagnement en ingénierie de projets.

Enfin, la densification et la diversification de l'offre de formation doivent s'inscrire dans l'optique d'apporter des réponses adaptées aux besoins en compétences des entreprises et plus généralement du territoire, au regard des mutations auxquelles il est confronté. En ce sens, il est question d'étendre l'exercice de gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale réalisé sur le secteur de l'industrie à d'autres secteurs d'activité, et de mobiliser les appels à projets compétitifs pour implanter de nouveaux outils pédagogiques.

[1] Certains étant déjà identifiés comme la création par l'UPPA, au sein de l'IUT des Pays de l'Adour, d'une filière BUT Chimie faisant partie intégrante d'un projet en réponse à l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir.

4.1.1. Développer les études de santé

En s'appuyant sur les liens existants entre les trois centres hospitaliers de Tarbes-Lourdes, Pau et Bayonne, le Pays de Béarn porte le projet d'accueillir un **Centre Hospitalier Universitaire** (CHU) couvrant le territoire des Pays de l'Adour qui concentre plus de 1,2 millions d'habitants. Des discussions ont été entamées avec le Ministère de la Santé. Ce dernier devrait prochainement diligenter une enquête de terrain afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité d'un tel projet.

Si un CHU devait être développé en Béarn, l'UPPA sera amenée à se transformer en université pluridisciplinaire avec santé et à se doter d'un collège en santé. Cette possibilité est inscrite en tant qu'opportunité dans le contrat quinquennal de l'établissement. Selon les estimations du Pays de Béarn, un tel projet concentrerait à terme environ 2 500 étudiants supplémentaires sur le campus de Pau.

Le développement de l'offre de formation en santé se justifie également par les besoins criants en professionnels de santé à l'échelle des Pays de l'Adour et l'attractivité de cette filière de formation pour les bacheliers béarnais.

Comme évoqué dans le paragraphe 2.2, les données de pôle emploi (enquête « Besoins en main d'œuvre ») et de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) mettent en lumière de vraies tensions pour les professions de médecins, de pharmaciens et de dentistes. S'agissant des deux premières professions, 130 à 160 projets de recrutements sont recensés chaque année et 83 à 88% des projets de recrutement sont jugés difficiles.



Illustration 10 : Centre hospitalier François Mitterrand à Pau

En matière de formation, le projet de déploiement de la PACES[1] à Pau est parti initialement du constat qu'environ 600 étudiants poursuivant en PACES à Bordeaux étaient originaires des Pyrénées-Atlantiques, dont 400 du Béarn.

Afin d'apporter des éléments à la réflexion des inspecteurs du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche chargés de l'enquête de terrain, le Pays de Béarn envisage de lancer une étude d'opportunité pour le déploiement d'un CHU sur son territoire.

A plus long terme, l'enjeu sera de mobiliser l'ensemble des partenaires afin d'accompagner le déploiement du projet de collège en santé tant sur le plan des investissements (bâtiments et équipements) que du fonctionnement (ressources humaines).

4.1.2. Créer une école universitaire de management en 5 ans

Face à un besoin de plus en plus fort des entreprises et malgré l'offre développée par l'Ecole supérieure de commerce (Bachelor « management de la relation client ») et par le CNPC (BTS orienté vers le management dans le domaine du sport) pouvant être complétée par une 3e année via un Bachelor, les acteurs du territoire constatent un relatif déficit au niveau local de formations à bac+3 attractives dans le domaine du management.

Ceci entraîne le départ des meilleurs éléments vers les grandes métropoles pour poursuivre leurs études. Ces étudiants ne reviennent plus en Béarn pour alimenter l'offre en Master de l'IAE de Pau-Bayonne. Partant de ce constat, l'établissement porte un projet d'Ecole Universitaire de Management en 5 ans, intégrant une Licence en Gestion/Management avec un accès post-bac clairement identifié IAE Pau-Bayonne dès la L1, via ParcoursSup.

[1] PACES : La Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) est une formation commune pour les étudiants souhaitant passer les concours d'accès aux 4 filières universitaires de santé (médecine, odontologie, maïeutique et pharmacie), et à l'école de kinésithérapie.

L'objectif est de proposer aux bacheliers béarnais des parcours de formation en 5 ans lisibles, attractifs et de qualité, permettant une spécialisation progressive, afin de limiter ce départ des meilleurs étudiants vers les métropoles bordelaises et toulousaines.

Concrètement, il s'agit pour l'IAE de proposer une licence en Management visant l'acquisition d'éléments pluridisciplinaires fondamentaux (droit, économie, gestion, statistiques, sociologie, etc.) avant d'intégrer un cursus de spécialisation en master, certains déjà existants (comptabilité/contrôle, banque/assurances, contrôle de gestion/audit, management international, management du numérique et du digital, management des organisations publiques, etc.), d'autres restant à développer pour répondre aux besoins du territoire (management de la RSE, Gestion des RH, marketing et communication, etc.). Cette licence IAE répondra aux critères de sélection des IAE afin de proposer aux étudiants du territoire une formation ambitieuse en management, et d'attirer d'autres étudiants privilégiant des conditions de travail en petits groupes et dans un territoire plus en proximité que ceux métropolitains ».

Ce parcours de formation en 5 ans porté en interne par l'UPPA (licences économie-gestion, licence AES et BUT de l'UPPA) pourrait à moyen terme être déployé en partenariat avec d'autres formations existantes sur le territoire (ESC Pau).

Afin de renforcer la visibilité et l'attractivité de cette future école, une réflexion devra probablement être portée à terme sur les dimensions bâtementaires et des ressources en postes (enseignants-chercheurs, enseignants, personnels administratifs), l'IAE apparaissant sous-doté en la matière.

Concernant les partenariats, il semble pertinent de poser une réflexion d'un diplôme d'excellence généraliste par la voie initiale, en lien avec l'ESC Pau et permettant une ouverture vers les humanités et les enjeux contemporains et ce afin d'orienter les étudiants vers un grade de Master ouvrant la formation à de futurs cadres d'entreprises, fidélisés aux territoires et répondant aux préoccupations locales.

4.1.3. Soutenir le projet immobilier et pédagogique du CESI

Le CESI souhaite disposer d'un nouvel établissement implanté sur l'Îlot Favre à Pau au cœur du Campus Universitaire Palois pour la rentrée 2024. Ce nouveau bâtiment doté d'une halle technologique et d'un FABLAB permettra le développement de l'ensemble de l'offre de formation de CESI Ecole d'Ingénieurs :

- Programme Grande école (PGE) dont :
 - Le cycle préparatoire intégré (CPI) : Le cycle préparatoire propose en 2ème année trois mineures distinctes : Informatique, Généraliste, BTP.
 - L'Ecole d'Ingénieurs Généraliste par apprentissage avec cinq options : entrepreneuriat, innovation, fabrication additive, performance industrielle et conduite d'affaire
 - L'Ecole d'ingénieurs Informatique : le cycle supérieur spécialité informatique sous statut étudiant
- Programme Mastère Spécialisé® labellisé par la CGE : mastère Spécialisé Qualité Sécurité Environnement, mastère Spécialisé Manager de l'Amélioration Continue avec ses options Excellence Opérationnelle, Maintenance et Supply Chain et le mastère Spécialisé efficacité énergétique et environnementale : ouverture en 2023.
- Programme Professionnel Supérieur (titres enregistrés au RNCP) : le développement des formations du PPS à compter de 2023 sera centré sur les niveaux 5,
- Programme Executive qui porte aujourd'hui toute l'offre à destination des professionnels, en poste ou en transition. Une nouvelle offre Management se décline en 2023 avec des modalités pédagogiques innovantes spécifiquement adaptées à ce public professionnel.
- Programmes Passerelles : cycles préparatoires en apprentissage.
- Programmes pour internationaux : pour le public anglophone, la formation d'Ingénieurs sous statut étudiant spécialité informatique en langue anglaise sera déployée à la rentrée 2024.

4.1.4. Soutenir le projet immobilier et pédagogique du CY Tech

La politique stratégique de CY Tech campus de Pau consistera à adapter les formations d'ingénieurs au bassin de l'emploi du Béarn . CY Tech vient de demander l'autorisation à la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) d'ouvrir des formations en apprentissage (soit 3 ans pour les 3 années de la filière ingénieur, soit 2 ans pour les deux années de cette même filière) qui permettront d'augmenter l'attractivité des formations. L'établissement compte ouvrir des parcours en formation continue mais aussi des sessions de formations courtes validées par des certificats ou des diplômes universitaires. L'ambition pour les années à venir du campus est d'instaurer une dynamique de vie de campus forte et d'accélérer la collaboration inter-établissements d'ESRI. Ce projet nécessitera à horizon 5 ans de mener une réflexion sur l'immobilier de l'établissement.

4.1.5. Déployer une classe préparatoire "Droit-Economie"

À cheval entre un lycée et une université, la "prépa DE" permet d'allier l'encadrement et l'intensité d'une classe préparatoire à l'enseignement universitaire.

Il s'agit d'une formation un peu « à part » dans la mesure où elle associe des cours en lycée (dans une classe préparatoire) et des cours à l'université. Chaque étudiant est donc inscrit en "prépa", mais il bénéficie également d'une place qui lui est réservée dans l'université partenaire.

Il s'agit donc d'un double cursus, puisque les étudiants préparent les deux premières années de Licence de droit, au sein de l'Université partenaire.

Cette action permettra de répondre aux besoins de recrutements importants sur le territoire.

4.1.6. Déployer une offre de formation postbac dans les territoires plus ruraux

Des souhaits de développement de formations postbac sur les territoires ruraux ont été émis par certaines Communautés de communes du Pays de Béarn.

Afin de répondre favorablement à ces attentes, la concertation a permis de définir deux pistes à privilégier :

- Doter ces territoires de lieux permettant d'accueillir des formations en mode hybride (présentiel / distanciel) et/ou des dispositifs de type Campus connectés et/ou des plateformes pédagogiques. Ces équipements faciliteront le déploiement d'actions de formations temporaires en fonction des besoins exprimés par les entreprises et en mobilisant les compétences des établissements d'enseignement supérieur du Béarn et des organismes de formations (type AFPA, GRETA, etc.). L'objectif est à la fois de répondre aux besoins en recrutement des entreprises locales et de permettre aux jeunes d'accéder facilement à une formation aboutissant à une insertion professionnelle directe localement. Cette piste est intégrée à l'objectif présenté ci-après (cf. section 4.1.7. Adapter l'offre de formation aux enjeux et aux besoins du territoire).
- S'appuyer sur les lycées existants pour envisager la création de formations à Bac+3 en lien direct avec les BTS proposés. Dans ce cadre, une réflexion doit s'engager entre les Communautés de communes, le Rectorat, la Région et les établissements d'enseignement supérieur du Béarn pour étudier la pertinence de chaque projet.

Dans ce cadre, le Pays de Béarn accompagnera les Communautés de communes en ingénierie de projets (mise en relation avec les acteurs idoines, organisation des réunions de travail, identification d'appels à projets, etc.).

A noter que la CCI Pau Béarn via le CNPC a déjà déployé dans des agglomérations moyennes des structures agiles capables de répondre à des enjeux locaux dans le cadre de structures souples proposant des formations sur mesure adaptées aux besoins territoriaux.



Illustration 11 : Ville d'Oloron-Sainte-Marie

4.1.7. Adapter l'offre de formation aux enjeux et aux besoins du territoire

Six ateliers de concertation se sont tenus sur des problématiques formation-emploi : management, numérique, agriculture-agroalimentaire, Bâtiment et Travaux Publics, santé-social et industrie. Quel que soit le secteur étudié, les participants ont fait état de difficultés de recrutement observées chez les employeurs, d'absence d'attractivité des métiers et/ou des formations chez les jeunes, ou encore du besoin de disposer de données fiables sur la relation formation-emploi afin d'éclairer les choix stratégiques des établissements d'enseignement supérieur en matière d'évolution de la carte des formations.

Etendre l'exercice de la Gestion prévisionnelle emplois-compétence territoriale secteur industrie à d'autres secteurs d'activités

Fort de l'expérience menée dans le cadre de la démarche «Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes», le Pays de Béarn souhaite étendre la réalisation de travaux de GPECT à d'autres secteurs d'activité.

Concrètement, il s'agira de qualifier les besoins en formation et d'étudier l'opportunité de proposer de nouvelles formations localement. Pour ce faire, il sera nécessaire de mener des analyses quantitatives et qualitatives sur des secteurs identifiés de manière concertée entre les opérateurs de formation et les représentants du monde socio-économique, dans l'optique de valider l'opportunité de développer les projets.

Afin d'alimenter la réflexion, ce travail pourra s'appuyer sur :

- La réalisation **d'études spécifiques** analysant l'offre et la demande de formation en veillant aux équilibres territoriaux en matière d'offre de formation.

A titre d'illustration, il est primordial de prendre en compte l'impact que pourrait avoir l'ouverture d'une formation en Béarn si celle-ci est déjà implantée sur un autre site à proximité.

- **L'organisation et l'animation d'ateliers** par filière rassemblant les représentants du monde socio-économique et les opérateurs de formation.

Au regard des travaux menés dans le cadre de l'élaboration du SLESRI, les secteurs sur lesquels il serait important de déployer ces premiers exercices de GPECT sont : le sanitaire et social et le BTP.

Déployer de nouveaux outils pédagogiques en s'appuyant sur les appels à projets nationaux et européens

Au gré de divers appels à projets, de nouveaux objets se déploient sur les territoires afin de renforcer l'attractivité des formations et des métiers. Ces lieux « hybrides » permettent aux formateurs et aux entreprises de coconstruire les formations, aux apprenants d'être acteurs de leur formation, aux citoyens de découvrir la réalité des métiers.

Le travail de concertation mené dans le cadre de l'élaboration du SLESRI a mis en lumière le souhait de l'UPPA de porter ce type d'objet. Pour ce faire, elle se positionne sur divers appels à projets nationaux issus de France 2030. Elle porte notamment un projet dans le domaine de la chimie verte et de l'énergie décarbonée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir ». Cette dynamique s'inscrit en cohérence avec l'action du Pays de Béarn qui consiste à initier ce type de projet et à renforcer la capacité du territoire à capter ces financements extérieurs.

4.2 Promouvoir l'offre de formation postbac présente en Béarn

Selon les données de l'ONISEP, le Pays de Béarn compte plus de 220 diplômes accessibles en formation initiale, dont 80 à bac+2 et 54 à bac+3.

4.2.1. Installer un comité « accès à l'enseignement supérieur » pour renforcer les actions de promotion à destination des lycéens, des enseignants du second degré, des prescripteurs de l'orientation et des familles

Développer l'accès à l'enseignement supérieur passe par une bonne information des futurs étudiants concernant le champ des possibles en matière de poursuite d'études. Cela nécessite de déployer un bouquet de dispositifs complémentaires, pour certains déjà existants. Ainsi, les établissements d'enseignement supérieur sont très actifs dans ce domaine et portent diverses actions visant à rencontrer directement les jeunes (JPO, Salons, visites de lycées, accueil de lycéens en immersion, etc.). Toutefois, depuis la crise sanitaire, certaines d'entre elles font face à une baisse de la fréquentation et d'autres sont plus difficiles à mettre en œuvre faute de moyens humains disponibles pour les mener. Enfin, quelques établissements rencontrent des difficultés à promouvoir leur offre de formation au sein des lycées.

D'autres cibles sont également à considérer pour accompagner les bacheliers et jeunes étudiants dans leur processus d'orientation : les prescripteurs, les enseignants des lycées et les familles. Des actions d'information auprès de ces publics sont à envisager de manière concertée avec l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur pour présenter la réalité de l'enseignement supérieur et lutter contre d'éventuels stéréotypes issus du passé.

A titre d'illustration, il serait intéressant d'organiser des journées d'immersion d'enseignants du second degré dans les établissements d'enseignement supérieur.

Pour améliorer le déploiement d'actions de promotion vers les jeunes et envisager des actions concertées à destination des prescripteurs, des enseignants des lycées et des familles, un comité « accès à l'enseignement supérieur » sera créé. Rassemblant les autorités académiques (Rectorat et Inspection académique), les proviseurs des lycées, les établissements d'enseignement supérieur, les intercommunalités du Béarn et la Région, il sera animé par le Pays de Béarn.

Ce comité, animé par le Pays de Béarn, qui pourra se rassembler une à deux fois par an, aura vocation à :

- dresser un bilan annuel des poursuites d'étude des bacheliers du Béarn et ainsi identifier les enjeux en matière d'accompagnement des lycéens,
- établir des retours d'expérience des actions menées en matière de promotion de l'enseignement supérieur,
- et proposer la mise en œuvre de nouvelles actions concertées en matière de promotion de l'enseignement supérieur.

4.2.2. Déployer un outil de communication sur l'offre de formation disponible en Béarn

En matière de communication, les informations disponibles sur l'offre de formation présente en Béarn sont éparpillées sur les différents sites Internet des établissements. Par conséquent, il est très difficile de disposer d'une vision globale et dans une logique de parcours de formation de l'offre disponible localement. Pour pallier ce déficit, et contribuer à renforcer la visibilité de l'offre de formation, le Pays de Béarn envisage de centraliser l'information et d'en faire la promotion via, par exemple, une plateforme Internet accessible à tous.

L'idée est de permettre aux entreprises, aux jeunes, aux personnes en reconversion professionnelle, etc., d'accéder facilement à l'information pertinente et exhaustive sans avoir à consulter une multitude de sites. Au-delà de l'entrée « formations », une entrée « métiers » pourrait compléter ce site afin de faire la promotion des métiers en tension et de lutter là aussi contre les stéréotypes.

4.3. Faire écosystème en matière de RDI et d'entrepreneuriat

Comme évoqué en introduction, le Pays de Béarn dispose de forces importantes en matière de recherche et d'un écosystème d'appui à la RDI très riche. Ce potentiel paraît sous exploité du fait de l'absence de collaborations structurées et pérennes entre les différents acteurs de l'écosystème d'innovation, ou encore d'actions ciblées et d'envergure en matière d'acculturation à l'innovation et l'entrepreneuriat.

4.3.1. Renforcer l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs et favoriser l'innovation

L'UPPA propose à ses étudiants souhaitant créer leur entreprise un accompagnement au long cours au travers du label Etudiant-Entrepreneur délivré par le PEPITE Entrepreneuriat Campus Aquitaine (ECA) en partenariat avec la Technopole Hélio parc : conseils personnalisés, ateliers de formation, mise à disposition d'équipements, sensibilisation à l'entrepreneuriat. L'incubateur Entre'Pau est installé sur la technopole Hélio parc. L'objectif est de poursuivre et de renforcer cette action afin d'atteindre l'objectif de 200 étudiants-entrepreneurs sur le territoire béarnais.

Des actions complémentaires pourront être proposées comme par exemple la mise en place d'un concours d'innovation à destination des étudiants-entrepreneurs et des startups en lien notamment avec l'écosystème de la French Tech Pau Béarn et la technopole Hélio parc.

4.3.2. Déployer un projet de Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) en Béarn

Pour répondre à ces enjeux qui ne sont pas spécifiques au Béarn, la loi de programmation pour la recherche prévoit de labelliser une quinzaine de Pôles Universitaires d'Innovation au niveau national. Ces derniers auront pour objectif de développer « une organisation à même de rendre plus lisible l'offre de transfert de connaissances et de technologies, et de fluidifier les interactions entre la recherche publique et le monde socioéconomique »[1]

Une expérimentation sur trois ans est en cours sur cinq sites ; chacun d'entre eux recevant une subvention de 1M€ à 2,5M€ pour assurer le déploiement de leur plan d'actions. Un appel à projets devrait être lancé fin 2022 - début 2023 par le Ministère pour labelliser une dizaine de pôles supplémentaires.



Ces PUI ont vocation à porter une série d'actions, dont certaines sont proposées en guise d'exemple par le Ministère dans la note précitée :

- « *La mise en place d'une gouvernance associant les différents acteurs du site ainsi que les collectivités et représentants du monde socio-économique avec un seul établissement coordonnateur.*
- *La définition d'une stratégie en matière d'intelligence économique.*
- *La définition d'une stratégie de gestion du portefeuille de titres de propriété intellectuelle.*
- *Le renforcement des actions de prospection (recherche partenariale, création de start-up, prématuration de projets de valorisation ou de transfert).*
- *La mise en place d'outils et de processus de partage des données destinés à renforcer l'accès et la visibilité de l'offre du site en matière de compétences et d'expertises, de technologies ou d'équipements de type plateformes.*
- *La mise en place de démarches internes de simplification administrative tels que des parcours « usagers ».*
- *Le développement d'outils informatiques mutualisés de suivi et de gestion de la contractualisation en visant la mise en place d'une démarche qualité partagée ».*

Au regard du potentiel de recherche public et privé en Béarn, l'UPPA, acteur central de l'écosystème d'innovation, a vocation à être labellisé PUI. Elle a d'ailleurs déjà lancé des réflexions avec l'ensemble des acteurs locaux concernés (technopoles, pôles de compétitivité, collectivités, industriels, etc.) pour préparer une réponse au futur appel à projets.

Les axes prioritaires d'un Pôle Universitaire d'Innovation du Béarn pourraient être :

- L'accès aux plateformes expérimentales pour faciliter les collaborations public-privé.
- L'amplification des collaborations avec les PME-PMI par un travail de prospection accru.
- Le développement d'une culture de la valorisation, de l'innovation et de l'entrepreneuriat chez les chercheurs, doctorants et étudiants.

4.4. Densifier et pérenniser le réseau d'acteurs de la vie étudiante en installant un comité "vie étudiante"

De nombreuses actions sont menées par les acteurs de la vie étudiante sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, souvent portées par l'UPPA et le CLOUS de Pau et des Pays de l'Adour. A travers des conventions de partenariat qu'il s'agira de généraliser à l'échelle du site entre l'UPPA et les autres établissements d'enseignement supérieur, l'ensemble des étudiants a vocation à bénéficier de ces actions en matière de santé, de sport, de culture, etc.

A l'instar du comité « accès à l'enseignement supérieur », un comité « vie étudiante » sera installé en Béarn. Il rassemblera une à deux fois par an l'ensemble des acteurs intervenant sur ce champ ainsi que des représentants étudiants afin de :

- Dresser et partager un bilan des actions menées.
- Etablir un agenda commun de la vie étudiante en Béarn permettant de mettre en valeur les actions proposées tout au long de l'année. Cela permettra de structurer une dynamique commune entre les partenaires et une certaine coordination pour assurer un continuum d'actions sur l'année avec l'identification de quelques actions phares, et ainsi renforcer leur visibilité auprès des étudiants.

- D'identifier les actions communes à porter à l'échelle du site. Celles-ci pourront bénéficier de cofinancements issus de la CVEC et des intercommunalités concernées.

Au regard de la concertation, certaines thématiques seront traitées prioritairement :

- L'accueil des étudiants du Béarn avec la mise en place d'un **grand événement de rentrée** pour souhaiter la bienvenue à l'ensemble des étudiants et assurer la promotion du territoire, des services dédiés aux étudiants, etc.
- **La santé** : création d'une plateforme permettant aux étudiants d'accéder à un pool de médecins et de personnels de santé, en mutualisant les moyens de chaque établissement d'enseignement supérieur et des partenaires (réseau des dentistes, CPTS[1], etc.) ; développement d'actions de communication et d'information ciblées quant aux droits des étudiants ; renforcement de l'offre de soin d'urgence en nouant des partenariats avec des réseaux de professionnels de santé ; augmentation des actions de sensibilisation aux bons comportements à adopter favorables à une bonne santé, en mobilisant les partenaires et la fiche action dédiée aux étudiants du contrat local de santé.
- La **sensibilisation des enseignants et enseignants-chercheurs** afin qu'ils deviennent des relais d'information vers les étudiants en matière d'actions et de dispositifs centrés sur la vie étudiante ; le bien-être des étudiants est essentiel pour leur réussite.
- **L'installation d'équipements** sur le campus de Pau favorisant le lien social.

Afin de communiquer auprès des étudiants, deux outils pourront être mobilisés :

- Une **application mobile** à destination des étudiants en cours de développement par l'UPPA en partenariat avec l'Université Savoie Mont-Blanc.
- La **plateforme Internet paujeune.fr** en cours d'évolution pourra se faire le relai des actions menées dans le domaine de la vie étudiante et des dispositifs existants pour améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants.

[1] Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

4.5. Promouvoir la science auprès de tous les publics

Sur un territoire où la recherche est très active, les objectifs de l'Etat de renouer le pacte entre les chercheurs et les citoyens, en insufflant dans leurs relations plus de familiarité, de confiance et de réciprocité, doit être porté de manière forte. Le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) Lacq/Science Odyssée, a été créé en 1984 et nourrit le débat sur la place de la science et de la technologie dans la société.



Illustration 12 : Lacq / Sciences Odyssée

L'UPPA figure parmi les 18 universités à avoir obtenu, en 2022, le label national « science avec et pour la société ». En lien étroit avec les organismes de recherche CNRS, INRAE, Inria, l'UPPA, en cohérence avec son engagement sur les enjeux du lien Science et Société déploie, à partir des cinq missions interdisciplinaires qui structurent son identité, un plan d'actions dont les objectifs majeurs sont de faire sortir la recherche de ses frontières académiques, de diffuser la culture scientifique et de développer la participation citoyenne dans la construction de la connaissance. Son plan « Science avec et pour la société » s'appuie sur une collaboration renforcée avec le CCSTI et le rectorat pour le déploiement d'un ensemble d'actions communes autour de la diffusion de la culture scientifique vers tous types de publics, avec une attention particulière donnée aux publics empêchés (Sciences en BD, DECLICS, « Un projet, une classe » ou encore une participation accrue à des projets phares comme la « Fête de la science » ou la « Nuit européenne des chercheurs »).

Ce plan s'inscrit, de plus, dans la grande diversité d'actions menées au sein des unités de recherche ou de formation ainsi que sur tout le territoire, faisant intervenir différents acteurs locaux. en relation étroite avec l'identité socio-économique et culturelle du territoire. Leur vocation est de faire sortir la recherche des laboratoires, de diffuser la culture scientifique et de développer la participation citoyenne dans la construction de la connaissance.

4.6. Développer la coopération internationale au niveau transfrontalier et européen.

La position stratégique du territoire ouvre de vastes opportunités de coopération avec des acteurs d'excellence en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, reconnus au niveau européen et international.

La coopération universitaire transfrontalière entre Saragosse et Pau remonte à plus de quatre décennies. Son dynamisme et la richesse mutuelle des échanges ont été à l'origine de la construction de l'alliance européenne UNITA, avec 4 autres partenaires européens sur des territoires ayant des caractéristiques similaires, montagneux et transfrontaliers, partageant des racines communes de langues romanes.

Ce riche contexte international offre un scénario idéal pour que le territoire développe des stratégies visant à un enrichissement mutuel avec nos partenaires internationaux grâce à l'attraction de talents et au déploiement de nouvelles ressources nécessaires pour poursuivre et accroître le développement scientifique, culturel, économique et social et le déploiement de nouvelles initiatives pour la création et l'innovation.

Parmi ces stratégies, on peut mentionner :

- L'accroissement du nombre d'étudiants européens accueillis sur le territoire auxquels sont proposées des mobilités diversifiées (mobilités ERASMUS classiques, programmes intensifs hybrides, mobilités rurales, thèses en co-tutelle, stages de recherche, stages professionnels, séjours de recherche) ;
- L'attractivité et le rayonnement du territoire grâce à l'accueil de chercheurs étrangers et de personnels administratifs ;
- Le renforcement des compétences (linguistiques, interculturelles, etc.) des étudiants et du personnel éducatif et administratif du territoire ;
- La diversification des liens avec le monde socio-économique et le monde culturel (ateliers sur le territoire, diffusion de la connaissance) ;
- L'intensification des relations avec le milieu éducatif au sens large (primaire, secondaire) ;
- La valorisation des richesses du patrimoine local notamment immatériel ;
- Le rayonnement à l'international des chercheurs implantés sur le territoire.

OBJECTIFS



Atteindre 18 000 étudiants en Béarn
à horizon 2030



Atteindre 60% de la classe d'âge du
Béarn diplômé d'un niveau licence

Renforcer les partenariats
entre les acteurs de la
recherche-développement-
innovation

Atteindre 250 étudiants-
entrepreneurs à horizon 2025

Conforter le positionnement
de l'Université de Pau et des
Pays de l'Adour sur
l'international et le
transfrontalier

Conforter le positionnement
"enseignement supérieur"
du Béarn sur la transition
énergétique

Faire connaître le Béarn
comme un territoire
universitaire

Répondre aux enjeux à long
terme d'employabilité du
Béarn

Permettre un meilleur
financement des projets
structurants

05 LE PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions décliné ci-après se doit de répondre aux objectifs du schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Le périmètre choisi du Pays de Béarn regroupant 8 intercommunalités est une spécificité en tant que telle. Il vise en effet à répondre aux enjeux d'employabilité et par conséquent aux enjeux de développement à long terme du territoire.

Ainsi, l'apport principal du Pays de Béarn et de ses partenaires dans la mise en œuvre de ce SLESRI a trait à leur capacité à :

- Recenser en continu les enjeux du territoire (observation et prospective).
- Impulser, animer et coordonner les rencontres entre les acteurs de l'ESRI sur des sujets prioritaires.
- Appuyer les projets via une assistance en ingénierie et l'identification de sources de financement, le cas échéant.
- Actualiser les éléments d'état des lieux et de diagnostic de l'ESRI en Béarn en s'appuyant sur les travaux réalisés dans le cadre de la mission d'élaboration de ce schéma.
- Accompagner les éventuelles études lancées en appui à la mise en œuvre du SLESRI (étude d'opportunité « CHU », études GPECT, etc.).
- Appuyer les partenaires (intercommunalités et établissements) dans leurs projets en facilitant les mises en relations, en identifiant les financements mobilisables, etc.

- Préparer, organiser et animer les différents comités : « accès à l'enseignement supérieur » et « vie étudiante ».
- Préparer et organiser les réunions des instances de gouvernance du Schéma.

Des premières actions à mettre en œuvre au cours de l'année 2023 sont identifiées.

Le tableau ci-après synthétise les principales informations relatives à leur déploiement.

1

DEPLOIEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION VISANT A ATTEINDRE 18 000 ETUDIANTS A L'ECHELLE DU BEARN EN 2030

Actions	Calendrier	Coût externe	Maître d'ouvrage	Impacts attendus
Déploiement des études de santé	Réalisation d'une étude d'opportunité : • 1er trimestre 2023 : définition d'un cahier des charges • Mars 2023 / Octobre 2023 : réalisation de l'étude	50 000€	UPPA / Ministère	+ 2 500 étudiants à 10 ans
Etude interne de déploiement d'une école de management	2023 / 2026	30 000€	UPPA	+ 500 étudiants
Accompagner la création d'un campus des métiers sur la chimie durable et les énergies décarbonées	2023 / 2026		UPPA / Cité scolaire de Mourenx / Industriels	+ 90 étudiants
Déploiement d'un parcours de formation sur le numérique et notamment sur l'industrie du futur	2023 / 2026		CY TECH	+ 250 étudiants
Déploiement d'une offre du Bachelor Universitaire de Technologie en Béarn	2023 / 2026		Etablissements d'enseignement supérieur	+ 150 étudiants
Création de nouvelles offres de formation du CESI : BTP, informatique, programmes professionnels supérieur	Rentrée 2024	8 000 000€	CESI	+ 250 étudiants
Accompagnement des EPCI pour déployer des formations post-bac sur leur territoire	2023 : Recensement des projets des EPCI / analyse du degré de maturité des projets / définition des besoins en ingénierie de projet / accompagnement dans le déploiement		EPCI / UPPA / Pays de Béarn	+ 100 étudiants
Création et animation du comité "accès à l'enseignement supérieur"	<ul style="list-style-type: none"> 4ème trimestre 2022 : Installer le comité / Partager un bilan de Parcoursup 2022 Janvier-juin 2023 : Recenser les actions portées par chaque acteur (intitulé de l'action, objectifs, période de mise en œuvre, réalisations, personnes touchées, points forts, points faibles, axes d'amélioration) Septembre 2023 : Réunir le comité pour partager le premier bilan des actions menées, partager le bilan de Parcoursup 2023 et identifier les actions communes à porter en 2024 Action à renouveler chaque année 		Pays de Béarn / établissements	

2

CONFORTER LA PLACE DU BEARN EN MATIERE DE RECHERCHE- DEVELOPPEMENT-INNOVATION ET ASSURER LA MISE EN LIEN DES ACTEURS

Actions	Calendrier	Coût externe	Maître d'ouvrage	Impacts attendus
Déploiement d'un pôle universitaire d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> Dès novembre 2022 : Organiser et animer des groupes de travail avec l'ensemble des partenaires de l'écosystème de l'innovation pour définir un projet de soumission à l'AAP de l'Etat (pilote UPPA) 2023 : Déployer le projet de PUI (avec ou sans la labellisation nationale) 	350 à 850K€ / an (subvention de l'Etat), voire plus en fonction de l'apport des cofinanceurs	Etat (si labellisation dans le cadre de l'appel à projets UPPA (dans le cadre des crédits I-Site Région (à valider) et/ou EPCI du Pays de Béarn	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation relation public-privée Augmentation de la capacité de transfert
Garder, renforcer et poursuivre le financement de la recherche	2023 / 2026		Etablissements / Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Maintien l'activité de la recherche
Création d'un concours d'innovation annuel	2023 / 2026	30 000€ par an	Hélioparc / Chemparc / UPPA en lien avec le Pays de Béarn	<ul style="list-style-type: none"> Attraction de pépites sur le territoire
Réalisation d'un guide / annuaire de la recherche en Béarn	1er semestre 2023	Prestation externe : 5 000€	Pays de Béarn / établissements	

3

POSITIONNER LE BEARN A L'INTERNATIONAL ET SUR LA SCENE DU TRANSFRONTALIER

Actions	Calendrier	Coût externe	Maître d'ouvrage	Impacts attendus
Alliance européenne UNITA	2023 / 2026		UPPA	<ul style="list-style-type: none"> Développement des mobilités sur le territoire Augmentation du nombre de projets de coopération scientifique à l'échelle européenne Diversification de l'offre de formation internationale Mise en place d'une université européenne.
Enjeu transfrontalier : Aragon, Navarre et Béarn	2023 / 2026		Pays de Béarn / UPPA	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du développement des doubles diplômes transfrontaliers. Création de laboratoire de recherche transfrontalier. Accroissement des échanges en R&D sur la zone transfrontalière

4

DEVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT ET REpondre AUX BESOINS D'EMPLOYABILITE DU TERRITOIRE

Actions	Calendrier	Coût externe	Maître d'ouvrage	Impacts attendus
Renforcer l'entrepreneuriat étudiant	2023 / 2026		UPPA / PEPITE / Technopôle Hélioparc	+ 100 étudiants-entrepreneurs
Mener des travaux de GPECT sur les filières stratégiques (BTP - sanitaire et social) du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Janvier-décembre 2023 : Réalisation des travaux (analyse, réunions, recommandations) 	70 000€	Pays de Béarn	Répondre aux forts besoins de recrutements (environ 1 500 emplois)

5

LE BEARN : TERRITOIRE UNIVERSITAIRE

Actions	Calendrier	Coût externe	Maître d'ouvrage	Impacts attendus
Mise en place d'un comité "vie étudiante"	<ul style="list-style-type: none"> Janvier - septembre 2023 : Installer le comité pour permettre à chaque partenaire de présenter ses actions / Définir un programme de travail à porter sur l'année 2023 Septembre 2023 : Réunir le comité pour partager les réalisations de l'année, identifier les actions communes à porter en 2024 et le programme de travail à déployer sur les 12 prochains mois <p>Action à renouveler chaque année</p>		Associations des étudiants / Etablissements / Pays de Béarn /	
Actualiser annuellement l'enquête sur la vie étudiante	2023 / 2026		Pays de Béarn / UPPA (ODE)	
Evènement annuel des étudiants en Béarn	2023 / 2026	30 000€ par an	Pays de Béarn / EPCI / établissements	

6

MARKETER, COMMUNIQUER POUR RAYONNER

Actions	Calendrier	Coût externe	Maître d'ouvrage	Impacts attendus
Actions de sensibilisation et de communication sur l'enseignement supérieur en Béarn : site internet / évènements	2023 / 2026		Pays de Béarn / établissements	
Création d'une plate-forme Internet de communication sur l'offre de formation du territoire et d'un observatoire	1er semestre 2023		Pays de Béarn / établissements	
Marketer le positionnement du territoire universitaire en lien avec la transition énergétique	2023 / 2026		UPPA / Pays de Béarn	

7

ANIMER ET SUIVRE LE SCHEMA LOCAL

Actions	Calendrier	Coût externe	Maître d'ouvrage	Impacts attendus
Animation et coordination du SLESRI	2023 / 2026		Pays de Béarn et les partenaires	
Veille sur les opportunités de financements	2023 / 2026		Pays de Béarn et les partenaires	



06

La gouvernance

06 LA GOUVERNANCE

Dès le lancement de cet exercice d'élaboration du SLESRI, le Pays de Béarn a souhaité impliquer l'ensemble de ses partenaires afin que cette stratégie soit celle du territoire. De leur côté, les ateliers de concertation ont mis en évidence la nécessité de fédérer les acteurs de l'ESRI au-delà de l'approbation du schéma local, afin de continuer le travail fécond entamé depuis la fin de l'année 2021.

Par conséquent, une **conférence territoriale de l'ESRI** sera installée rassemblant une fois par an l'ensemble des acteurs de l'écosystème : établissements d'enseignement supérieur et de recherche, Etat (Rectorat et DRARI), Région, intercommunalités, Pays de Béarn, CROUS, structures d'interface et représentants du monde socio-économique (chambres consulaires et/ou entreprises).

Cette instance, réunie et animée par le Pays de Béarn, aura pour objectifs de :

- Définir une vision commune des enjeux du territoire en matière d'ESRI.
- Partager les stratégies et les projets des acteurs.
- Mener une réflexion sur les projets communs à déployer pour répondre aux enjeux du territoire.
- Formaliser le bilan des actions menées dans le cadre du SLESRI.
- Adresser au comité stratégique des propositions d'évolution du SLESRI et de priorisation d'actions à mener.

En cas de besoin, des groupes de travail thématiques pourront être organisés avec une partie des membres de cette conférence territoriale pour approfondir certains sujets.

Un **comité stratégique** sera également mis en place. Cette instance décisionnelle, présidée par le Pays de Béarn, rassemblera tous les ans les principaux acteurs de l'ESRI (UPPA, CY Tech, ESC Pau et CESI), l'Etat et la Région. Elle aura vocation à assurer le suivi des actions opérationnelles et à revisiter si besoin la stratégie.



PAYS de
BÉARN

Les principaux contributeurs



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

cc-lacqorthez.fr
CCLO Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

Luysenbéarn
communauté de communes

Pays de Noy
Communauté
de communes

HAUTBÉARN
communauté de communes

Communauté de Communes
du **Béarn des Gaves**
terre de partage

**NORD
EST
BÉARN**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

IAE
PAU-BAYONNE
Ecole Universitaire
de Management

**INSTITUT
CARNOT**
ISIFoR

CYTECH

CCI PAU BÉARN

ESCPAU
BUSINESS SCHOOL
FOR TOMORROWERS

CNPC
SPORT BUSINESS
CAMPUS

Agrocampus 64

cesi ÉCOLE
D'INGÉNIEURS

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE-DESIGN
DES-PYRÉNÉES



canoe

HÉLIOPARC
TECHNOPOLE

CENTRE HOSPITALIER DE PAU
Établissement support du Groupement
Hospitalier de Territoire Béarn et Soule

UIMM
POLE FORMATION
Adour
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



PAYS de
BÉARN

Schéma local de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Pays de Béarn
contact@pays-de-bearn.fr
Site Internet : www.pays-de-bearn.fr
Téléphone : 05 59 11 50 56

Octobre 2022